



GARDERIE PERISCOLAIRE DE MARMAGNE

ANNEXE AU REGLEMENT

Cotisations : 8 € pour un enfant

14 € pour deux enfants

18 € pour trois enfants

Paiement à la minute 0,032 €

Toute personne qui n'aura pas repris son enfant à l'heure de fermeture, soit 18h30 ou 19h se verra facturer en sus la somme de 15 € (et cela autant de fois que nécessaire).